

Circonscription de POMPEY
39, rue des Jardins Fleuris
54340 POMPEY
Téléphone
03.83.24.13.49
Mél.
ce.ien54-pompey@ac-nancy-metz.fr

CONSEIL D'ECOLE

PARTICIPANTS :

Fonction	NOM Prénom	Présent	Excusé	Absent
Directeur/trice, Président-e	SALEUR Sylvain	x		
IEN ou représentant	RICHARD Marjorie		x	
Maire ou représentant	GODEFROY Denis		x	
Conseiller municipal	SALEUR Carole	x		
Enseignants	PERRIN Isabelle	x		
	PERRIN Sophie	x		
	BLASIUS Ingrid	x		
	BESSON Annie	x		
Maître E	DELRIEU Jean-Marc		x	
Parents élus	MICHELINI-GERARDIN Eve	x	x	
	CHAFFOTTE Perrine	x		
	COLLET Cindy	x		
	MANEL Nicolas	x		
	CAPELLE Hélène	x		
Suppléants	DESSEAUX Clémentine		x	
	MIDY Tristan		x	
	KLEIN Marie	x		
	FRANCK Coralie	x		
DDEN	SCHNEIDER Patricia		x	
Invités				

ORDRE DU JOUR :

- ⇒ Résultats des élections des représentants des parents d'élèves
- ⇒ Fonctionnement et prérogatives du conseil d'école
- ⇒ Vote du règlement intérieur
- ⇒ Assemblée générale annuelle de l'association sportive de l'école.
- ⇒ Organisation pédagogique de l'école
- ⇒ Bilan annuel du fonctionnement de la coopérative scolaire
- ⇒ Modalités de rencontres entre les parents et les enseignants
- ⇒ Présentation et vote du projet d'école
- ⇒ Point sur le Plan Particulier de Mise en Sécurité
- ⇒ Programme PHARE (Prévention et actions en cas de harcèlement)
- ⇒ Projet NEFLE (Notre Ecole Faisons La ensemble)

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE :

⇒ La liste de rassemblement des parents d'élèves a obtenu 100% des suffrages exprimés. Nous adressons nos félicitations aux élus.

⇒ Organisation pédagogique de l'école :



Circonscription de Pompey
Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription de Pompey

ANNÉE 2025/2026

RÉPARTITION DES CLASSES

retour avant le 16 juin 2025

COMMUNE : MALLELOY
Ecole : Primaire

Nombre de classes : **5**

Nombre total d'élèves : **107**

Moyenne élèves / classe : **21,4**

Application d'aide à la répartition des élèves :
<https://achampollion.forge.aeif.fr/repartition/>

		nombre d'élèves en :								
		TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
A remplir : nombres d'élèves à répartir	107		10	8	8	17	14	17	19	14
Cases remplies automatiquement : nombres d'élèves repartis	107	0	10	8	8	17	14	17	19	14

Enseignants Titulaires	Enseignants Compléments		nombre d'élèves en :								
NOMS Prénoms	NOMS Prénoms		TPS	PS	MS	GS <24	CP <24	CE1 <24	CE2	CM1	CM2
BESSION Annie		22		10	8	4					
BLASIUS Ingrid		21				4	17				
PERRIN Isabelle		22						14	8		
PERRIN Sophie		20							9	11	
SALEUR Sylvain	GRIVEAU Célia	22								8	14

Les effectifs sont donc en baisse de 4% par rapport à l'an passé. Toutefois nous avons réalisé 7 inscriptions de plus que prévu. 9 inscriptions supplémentaires sont prévues pour la rentrée prochaine. Compte tenu du départ de 14 CM2 à la rentrée nous ne devrions pas être concernés par une fermeture de classe à la rentrée prochaine si les critères restent les mêmes et que nous n'avons pas de départs dans l'année.

Les attributions du conseil d'école ont été rappelées :

Le conseil d'école :

- ⇒ Vote le règlement intérieur de l'école.
- ⇒ Etablit le projet d'organisation de la semaine scolaire
- ⇒ Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école auquel il est associé, donne tout avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :
 - Les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement.
 - L'utilisation des moyens alloués à l'école.
 - Les conditions de bonne intégration des enfants porteurs de handicap.
 - Les activités périscolaires
 - La restauration scolaire
 - L'hygiène scolaire
 - La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.
- ⇒ Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.
- ⇒ En fonction de ces éléments le conseil d'école adopte le projet d'école.
- ⇒ Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par l'article 26 de la loi du 22 juillet 1983 modifiée susvisée.
- ⇒ Il est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.
- ⇒ En outre, une information doit être donnée au sein du conseil d'école sur les principes de choix des manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers et l'organisation des aides spécialisées.
- ⇒ Par ailleurs le conseil d'école est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents d'élèves et notamment la réunion de rentrée.
- ⇒ Le conseil d'école établit son règlement intérieur, et notamment les modalités des délibérations.

⇒ La proposition de règlement intérieur du conseil d'école a ensuite été adoptée à l'unanimité.

- ⇒ **Le règlement intérieur de l'école avec l'annexe sur le programme « PHARE » qui concerne le harcèlement à l'école a été adopté à l'unanimité.**
- ⇒ **Le bilan financier annuel de la coopérative a ensuite été présenté.**
- ⇒ **Projet d'école :**

Suite à la procédure de concertation réalisée en 2023 autour de l'école, nos propositions ont été validées. Le bilan de cette concertation nous sert donc de point de départ pour définir le projet pour les prochaines années.

Différentes actions ont déjà été menées ou sont prévues :

La semaine du goût a ainsi pu être à nouveau réalisée. Elle remporte toujours un franc succès. Les enfants étant toujours fiers de faire découvrir leurs réalisations aux parents. Ce moment convivial permet également aux uns et aux autres d'échanger de manière informelle.

Nous avons également choisi pour thème de projet annuel : la protection de la planète. A ce titre nous avons déposé trois projets auprès de l'agence de l'eau pour obtenir des financements. Nous pourrions ainsi découvrir le circuit de l'eau dans la commune, évaluer le degré de pollution de la rivière, trouver des gestes pour préserver l'eau et la planète, s'initier au kayak... Des interventions du CPIE ont également été demandées dans ce cadre.

Des découvertes ont déjà lieu dans les classes :

Les classes de Mme Blasius et Perrin ont pu passer une journée dans la ferme pédagogique de Velle Sur Moselle, la journée ayant été reportée suite à l'annulation en raison de la canicule en juin.

Deux interventions de la brigade de prévention ont également eut lieu dans les classes de GS-CP et CE2-CM1. Elles ont permis un travail sur la loi.

Nous avons prévu de participer au projet « Ecole et cinéma » qui permettra à chacun de découvrir 3 films du patrimoine au cours de l'année. Cette action aura lieu à Faulx cette année. Cela permettra de réduire sensiblement les frais de bus.

Cette année la dictée ELA a été lue par Faitout Maissa et Cyprien Holzhammer. Ils travaillent tous les deux pour l'ASNL. Le premier est joueur, le second est analyste vidéo. Nous avons ainsi pu découvrir leurs métiers. Une vidéo de sensibilisation nous a permis également de mieux comprendre la maladie.

Sur le plan sportif, des débats autour du vivre ensemble, du fair-play devraient également se mettre en place avec l'USEP. Des éducateurs sportifs nous feront découvrir leurs sports : Hand-ball au printemps et tennis de table en janvier. D'autres partenariats ont également été demandés avec des fédérations sportives par l'intermédiaire de l'USEP mais nous n'avons pas encore de réponse. Des ateliers sportifs vont bientôt débiter.

⇒ **Projet NEFLE**

Suite à l'attribution du matériel l'année dernière, des fiches sportives ont commencé à être réalisées. Elles vont être poursuivies de manière à ce que des rencontres sportives différentes de celles proposées par l'USEP puissent être proposées dans la deuxième partie de l'année. Les enfants seront bien sûr mobilisés pour organiser ces rencontres. Nous avons eu le regret de voir que les lignes des terrains réalisées au printemps ainsi que le parcours vélo ont beaucoup souffert de la canicule de cet été. Il faudra voir s'il est possible de changer de peinture. Les chariots de matériel durant la récréation remportent un grand succès et sont très utilisés.

⇒ **Présentation et vote du projet classe découverte.**

Compte tenu des réponses des parents d'élèves et de l'aide municipale aux sorties scolaires, les enfants des classes de Mme Perrin (CE2-CM1) et de Mr Saleur partiront en Belgique du 4 au 6 mars 2026. Le projet est encore en cours de construction mais les premières réservations sont faites, le planning des différents intervenants se remplissant de plus en plus tôt. Notre navette devrait décoller le **mercredi 4 mars** pour un transfert en 1916 à **Verdun**. Nous découvrirons la vie des soldats dans les forts et les tranchées au travers d'un parcours interactif : **la mission du poilu** ! Ce circuit nous permettra de visiter :



- ✓ L'ouvrage de la Falouse (reconstitution de la vie du soldat dans un fort avec des mannequins en situation.)
- ✓ Fleury devant Douaumont : un des 9 villages détruits de la Zone Rouge.
- ✓ Le cloître de l'ossuaire de Douaumont.



Nous partirons ensuite à destination du **Moyen-Age** et des croisades au **château de Godefroy de Bouillon**. Nous devrions également visiter le **parc animalier** de Bouillon.

Enfin notre navette s'envolera dans l'espace à l'**Eurospace center** où nous participerons à la **mission Ariane** :

- ✓ Visite du parcours spectacle.
- ✓ Exercices sur 3 simulateurs d'entraînement des astronautes.
- ✓ Atelier microfusées : construire et lancer sa propre fusée.



Nous serons de retour le **vendredi 06 mars en soirée** à l'école. Pour effectuer ce voyage nous serons logés au centre d'accueil « La Besace » à Vresse sur Semois (en Belgique). (L'Eurospace center se situe également en Belgique, à 40 km du centre.)

Le projet « classe découverte » a été voté à l'unanimité.

⇒ **Assemblée générale annuelle de l'association scolaire de l'école de Malleloy**

Rapport Moral :

Nous rappelons l'objet initial de cette association : « L'association a pour but de former à la responsabilité, au civisme, à l'autonomie par la pratique d'activités physiques sportives et de pleine nature, d'activités socioculturelles dans le cadre d'un fonctionnement démocratique. Elle contribue à l'éducation globale des enfants. » Nos actions restent conformes à ces valeurs mais il convient de continuer à développer l'initiative et l'engagement des élèves

Bilan des actions :

Toutes les classes ont participé à des rencontres USEP l'année dernière. Une classe a pu participer à une journée jeux olympiques en juin.

Bilan financier annuel :

Frais d'affiliation USEP : 755€

Frais de transport : 1870€

Subventions :

241.30€ du Conseil général

Transport (conseil général) : Non communiqué à ce jour

Coût réel pour l'association :

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition du stade.

Projets prévisionnels : le pôle de matériel ayant été réalisé dans le chalet, il convient d'achever l'écriture des fiches ateliers et de les uniformiser, 70 sont déjà réalisées. Développer une prise en charge de l'installation des ateliers par les élèves eux-mêmes, participation à des débats démocratiques, organisation d'ateliers sportifs durant les récréations par les élèves.

A ces perspectives futures s'ajoutent bien évidemment les rencontres habituelles et les partenariats avec les clubs sportifs pour la découverte de différents sports.

Budget prévisionnel :

Frais d'affiliation USEP : 753.10€

Frais de transport : 1800€ (Deux déplacements par classe (6 cars))

Participation à l'achat de matériel sportif (nouveaux projets): 250€

Subventions : 200€ du Conseil général

Transport (conseil général) : 1500€ (Sous réserve)

Recettes : En compte : 3399,48€ (au 30 juin) + Subvention de la coopérative scolaire de l'école de Malleloy.

Election du comité directeur :

Président : SALEUR Sylvain

Trésorière : BLASIUS Ingrid

Secrétaire : PERRIN MASET Isabelle

ont été élus à l'unanimité.

⇒ Présentation des différentes actions de solidarité ou pour le financement de projets spécifiques mis en œuvre :

Opérations papier cadeaux, bulbes et calendriers :

Nous reprenons ces opérations qui remportent un franc-succès et qui permettent d'abonder substantiellement le budget de la coopérative pour les sorties notamment. Ainsi 500€ ont ainsi pu être récoltés grâce à l'opération fleurs. Un grand merci aux participants.

Les parents d'élèves proposent dès maintenant une opération chocolats pour Noël, nous les en remercions très vivement.

Opération ELA :

Après la dictée ELA, nous espérons pouvoir soutenir cette action en proposant aux enfants de faire du sport pour les enfants malades.

Cette action se déroulera éventuellement au printemps.

⇒ **Plans risques majeurs et Alertes intrusion** : Les plans risques majeurs et alertes intrusion ont été évoqués.

⇒ Modalités de rencontre entre les parents et les enseignants

Outre la réunion de présentation générale de la classe en début d'année, les parents d'élèves peuvent demander rendez-vous avec les enseignants pour évoquer la situation individuelle de leur enfant. Les enseignants peuvent également prendre l'initiative de ces rencontres. Pour des soucis plus importants ou quand des partenaires interviennent auprès de l'enfant de manière durable, des réunions d'équipe éducative ou de suivi de scolarité peuvent être organisées.

⇒ Programme Phare

Le problème du harcèlement concerne 2,6% des élèves en CM sur le plan national.

Depuis quelques années, nous participons au programme PHARE qui propose des actions de prévention et un protocole d'actions en cas de suspicion de harcèlement.

Les actions de prévention sont intégrées à toutes les disciplines. Elles relèvent bien sûr de l'Education Civique mais peuvent également faire l'objet d'un travail en lecture ou d'une réflexion à partir du programme d'histoire. Mais bien évidemment la part la plus importante de la prévention intervient au quotidien dans la gestion des conflits mais aussi et surtout dans l'accompagnement des élèves dans leurs relations avec les autres.

En cas de suspicion de harcèlement, un questionnaire permet de préciser la nature de celui-ci, d'identifier les lieux où il se déroule pour associer tous les acteurs autour de l'enfant. En cas de nécessité, le protocole est basé sur l'écoute et la prise en compte de l'enfant concerné et sur le principe de préoccupation partagée auprès des témoins et harceleurs au cours d'entretiens individuels. Le tout s'accompagne bien évidemment d'une vigilance renforcée des adultes.

Cette année, un questionnaire ministériel éventuellement anonyme sera proposé aux classes de Mme Perrin et de Mr Saleur de manière à faire mieux émerger des situations le cas échéant. Nous recommandons aux parents de ne pas hésiter à en parler avec leurs enfants qu'ils soient victimes, harceleurs ou témoins. Bien évidemment, il ne faut pas qu'ils hésitent à nous faire part de leurs inquiétudes le cas échéant.

⇒ Questions diverses.

Les liens des vidéos (surtout dans les classes maternelles et CP) donnés sur les sites de classes renvoient à des enregistrements sur YouTube, serait-il possible de les héberger sur un site plus respectueux de la RGPD ?

Les vidéos n'ont jamais été accessible qu'aux parents à partir des sites de classes protégés par un mot de passe. Elles n'apparaissent pas sur le site général YouTube. Toutefois une nouvelle application a été mise en place par l'éducation nationale, nous l'utiliserons à l'avenir sous réserves d'un fonctionnement efficace. Les parents auront juste à cliquer sur un lien depuis les sites des classes.

Les parents s'inquiètent du nombre d'AESH en rapport au nombre d'enfants notifiés (relevant d'une situation de handicap) Effectivement les conditions de prise en charge sont nettement moins satisfaisantes que l'année dernière (1 AESH pour 6 enfants contre 3 pour 8 l'année précédente.) Les enfants concernés bénéficient d'une aide mutualisée. Des décisions de justice montrent que le minimum hebdomadaire serait de 1 heure de prise en charge. Nous soulignons toutefois l'importance de prises en charge adaptées en qualité et en quantité pour la réussite des enfants concernés. Une personne en emploi civique intervient depuis cette semaine dans l'école mais ne peut bien sûr compenser la mise à disposition d'AESH supplémentaires.

Des soucis et des réussites sont évoquées au périscolaire. Une réunion spécifique avec celui-ci est proposée par les parents pour mieux connaître les personnels qui y travaillent et évoquer des soucis ou des réussites qui peuvent se présenter.

Un parent se propose de voir s'il peut résoudre le problème de WIFI défaillant dans la classe jaune. Nous l'en remercions vivement.

Les parents demandent si des séries de livres sont mutualisées avec d'autres écoles. C'est effectivement le cas, nous échangeons des séries avec Faulx, Custines, Champigneulle. Nous pouvons également en chercher à l'inspection et nous en achetons également régulièrement.

Il est également possible de donner des livres pour la bibliothèque de l'école. S'ils sont couverts, ils pourront l'intégrer directement. Nous en remercions vivement les parents.

Les parents regrettent que certains manuels soient dans un mauvais état. Il ne s'agit pas d'un souci financier mais il arrive qu'on attende des nouveaux programmes pour changer les manuels. D'anciens manuels peuvent également être tout à fait utiles pour y piocher des textes, des documents. Enfin en CP, le ministère avait dit qu'il financerait l'achat d'un manuel. Cela ne s'est pas confirmé par la suite.

Concernant le matériel, certains parents s'interrogent sur le fait que l'on demande de racheter des choses en cours d'année. Nous rappelons que nous avons la grande chance de pouvoir donner gratuitement le matériel de base pour apprendre. La quasi-totalité du matériel est fournie. Et nous remercions vivement la municipalité pour cela. Cela permet que chacun dispose du matériel nécessaire.

Toutefois nous ne remplaçons pas le matériel égaré ou dégradé de manière abusive (règle cassée en deux, gomme réduite en petits morceaux...) Nous passons également la majorité des commandes au printemps pour obtenir les meilleurs prix. Il peut arriver que nous ayons besoin de petites choses supplémentaires en cours d'année. Et nous remercions les parents pour leur compréhension pour ces menus achats. Nous ne pouvons toutefois pas en donner la liste en début d'année puisqu'ils sont pour la majorité imprévus.

Nous rappelons qu'il est préférable que les questions des parents nous soient données avant la réunion pour que nous puissions y apporter les réponses les plus constructives possibles.